



Situation professionnelle au 1er décembre 2020
Promotion: Licence Professionnelle 2017-2018

MENTION

METIERS DE L'INDUSTRIE : MECANIQUE

PARCOURS

INNOVATION PRODUITS PROCESS MAITRISE DES PROCEDES DE PRODUCTION

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1er décembre 2019,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 8



Situation professionnelle au 1er décembre 2020,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 8



Taux d'insertion
à 18 mois : 100%
à 30 mois : 100%

■ En emploi □ En recherche d'emploi ■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

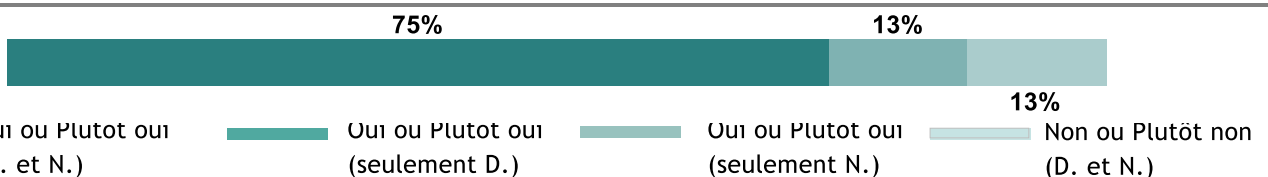
- Technicien méthodes
- Alternant ingénieur recherche et développement
- Apprenti Qualité Fournisseurs
- Chargé des études
- Rédacteur technique
- Technicien méthodes et qualité usinage
- Technicien Méthodes Industrialisation

— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi Nombre de réponse(s) : 8



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau) Nombre de réponse(s) : 8



— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 7

- Suite à un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation 29 %
- Cabinets de recrutement/chasseur de tête 14 %
- Offre sur site Web d'entreprise (secteurs privé, public ou associatif) 14 %
- Relations personnelles ou professionnelles 14 %
- Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 14 %
- Suite à un stage 14 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

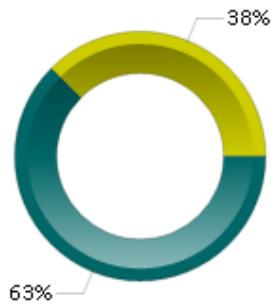
Nombre de réponse(s) : 8



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 8



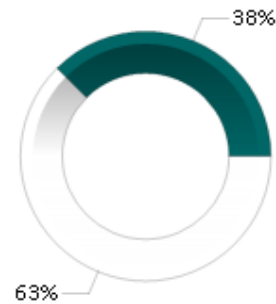
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable Emploi non stable

Statut

Nombre de réponse(s) : 8



Cadre Technicien Employé

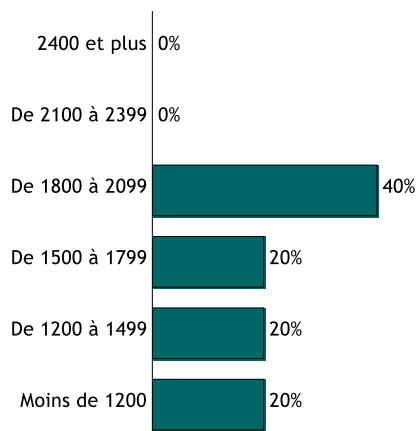
Employeur

Nombre de réponse(s) : 8



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 5



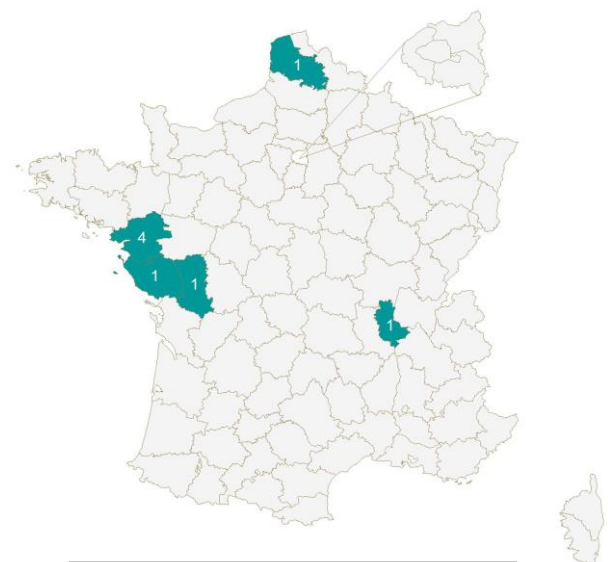
Salaire médian : 1641 euros

Salaire moyen : 1551 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 8



Emplois à l'étranger: 0